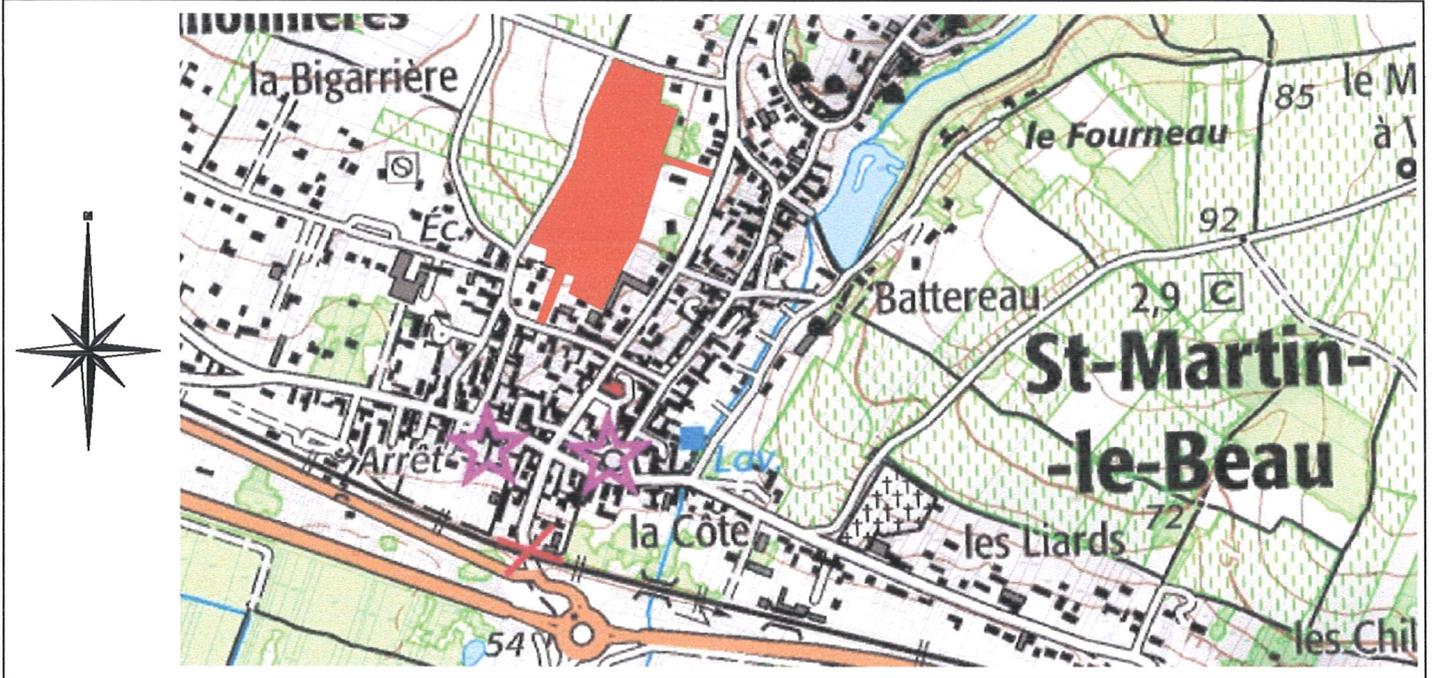


# Millésime

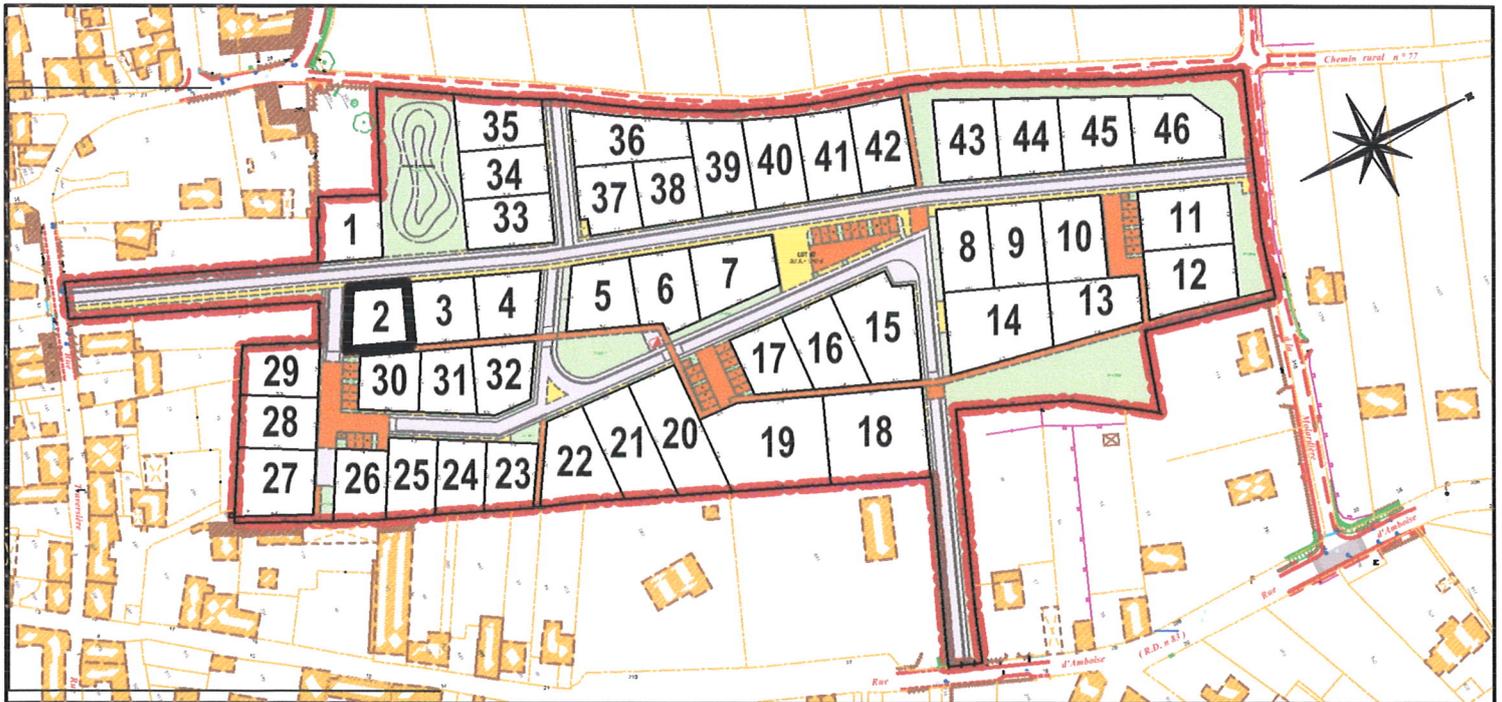
Saint-Martin-Lé-Beau

LOT 2      Cadastre : Section AH - n°      Superficie Réelle = 345 m<sup>2</sup>      Date : 19 Janvier 2018

## PLAN DE SITUATION - Sans Echelle



## PLAN D'ENSEMBLE - Sans Echelle





LOT 2

Cadastre : Section AH - n°

Superficie Réelle = 345 m<sup>2</sup>

Date : 19 Janvier 2018

EXTRAIT DU PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE PA4.1



Règles d'urbanisme

- Implantation à l'alignement des constructions
- Alignement prolongé par clôture type muret (voir règlement PA10)
- Implantation en limite séparative (pour gestion de la topographie)
- Accès imposé au Lot

Revêtements

- Enrobé (teinte noire)
- Béton balayé
- Béton désactivé

Espaces verts :

- Masse végétale existante conservée
- Couvre-sol
- Engazonnement

Arbres d'alignement :



Echelle : 1/250ème  
dossier : 16.377



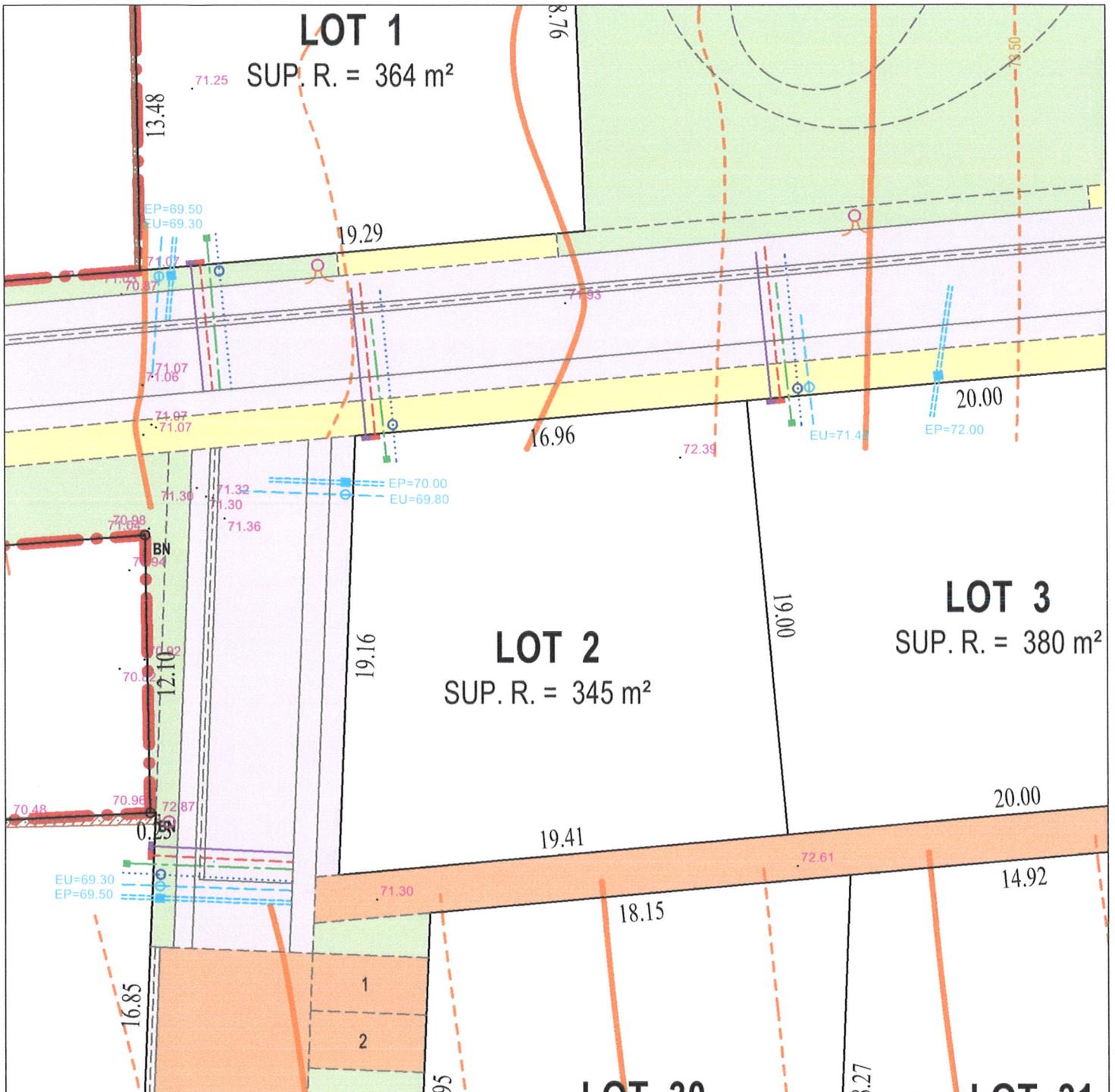
LOT 2

Cadastre : Section AH - n°

Superficie Réelle = 345 m<sup>2</sup>

Date : 19 Janvier 2018

**EXTRAIT DU PLAN DE COMPOSITION DIVISION PA4.2  
ET EXTRAIT DU PLAN DES VRD PA8**



- |                           |  |                                   |
|---------------------------|--|-----------------------------------|
| Périmètre de l'opération  | Cable électrique basse-tension et coffret  | Réseau gaz et coffret             |
| Réseau des eaux usées     | Alimentation en eau potable et branchement | Cable d'éclairage public et foyer |
| Réseau des eaux pluviales |  |                                   |
| Branchement téléphone     |  |                                   |

NOTA : - L'emplacement des branchements et la profondeur indiquée sont figuratifs et devront être vérifiés avant tout projet de construction.  
- L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte des différents niveaux après travaux VRD.  
- Les altitudes mentionnées décrivent le terrain naturel avant travaux

Echelle : 1/250ème  
dossier : 16.377